



## Etudiante et pension alimentaire

Par **Petite11**, le **06/04/2015** à **18:50**

Bonjour à tous,

Je vous écris car mon père paie une très faible pension alimentaire et je voudrais savoir si selon le contexte, il serait possible de faire augmenter cette pension.

Le problème est que mon père a une situation un peu spéciale. Il était dans une situation stable (gagnait un bon salaire et n'était pas licencié) jusqu'à ce qu'il décide de monter sa boutique (qui ne marche d'ailleurs pas mal). Ce qui fait que depuis un peu plus d'un an, il ne se verse pas de salaire, et c'est son frère qui l'entretient.

Alors pour résumer, l'année prochaine j'aurai besoin d'argent pour vivre puisque je rentre à la fac (ma mère ne pouvant pas subvenir aux besoins de ses deux enfants en fac){+ le troisième au collège}. Alors comment faire ?

Sachant qu'il part d'une situation stable qu'il a sacrifié sachant pertinemment que ses enfants ne sont pas dans une situation financière suffisante.

Pourriez-vous m'aider s'il vous plaît ?

Je vous remercie par avance

(Détail qui vous dessine un peu le personnage: je fais face à un handicap moteur, mon père qui selon le tribunal me paie ma cantine, me menace de ne plus le faire à cause de mes absences au lycée, causées par mes visites à l'hôpital.)

Par **youris**, le **06/04/2015** à **19:45**

bjr,

en cas de changement de sa situation financière, votre père peut demander une diminution de la pension au juge aux affaires familiales.

le juge décidera en fonction des arguments présentés par chaque partie.

cdt